

2019-4024
2020-05-05



GROUPE	9	FONGICIDE
--------	---	-----------

CONTENU NET :
500 mL à VRAC

FONGICIDE SCALA^(MD) SC

Pour la suppression des maladies des feuilles et des fruits homologuées, dans les fruits à pépins, les raisins, les fraises, les pommes de terre, les tomates de grande culture, les légumes bulbes, le ginseng, les bleuets en corymbe et nains, les framboises et les groseilles à maquereau

COMMERCIAL

SUSPENSION



ATTENTION

POISON



ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 28011 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Pyriméthanil 400 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035% et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009% et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003% à titre d'agents de conservation.

Avertissement, contient l'allergène sulfites.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence suivant :
1-800-334-7577 (24 heures par jour).

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Nocif en cas d'inhalation. Éviter d'inhaler/de respirer le brouillard.
- Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Lorsqu'il est appliqué avec un produit d'association, lire et respecter les modes d'emploi des différentes étiquettes, y compris les doses, les restrictions et les limites en matière de pâturage de chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les plus rigoureuses des précautions énoncées sur les deux étiquettes en matière de mélange, de chargement et d'application.
- Procéder à l'application seulement lorsque le risque de dérive dans les zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles, parcs) est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'épandage et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.
- Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements de l'applicateur séparément des autres vêtements.
- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.
- Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer sur les terrains avec une pente modérée à prononcée, les sols compactés ou à texture fine comme l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.
- La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.
- NE PAS appliquer ce produit en utilisant quelque type de système d'irrigation que ce soit.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

- Durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des bottes, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.
- Les applicateurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes.

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes. Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Bayer CropScience, au numéro sans frais 1-800-334-7577.

ENTREPOSAGE :

- Ne pas contaminer l'eau et la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination.
- **NE PEUT PAS ÊTRE ENTREPOSÉ SOUS LE POINT DE CONGÉLATION.**
- Si le produit est entreposé depuis 1 an ou plus, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des aliments pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer le produit dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie, de fuite ou de contenants abîmés, composer sans frais le 1-800-334-7577.

ÉLIMINATION :

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou le détaillant à l'intention de l'utilisateur :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants non-retournables:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, **NON PAS SUR LA CULTURE**, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Il faut également respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SCALA est une marque déposée de Bayer.

190806



GROUPE

9

FONGICIDE

**CONTENU NET :
500 mL à VRAC**

FONGICIDE SCALA^(MD) SC

Pour la suppression des maladies des feuilles et des fruits énumérées, dans les fruits à pépins, les raisins, les fraises, les pommes de terre, les tomates de grande culture, les légumes bulbes, le ginseng, les bleuets en corymbe et nains, les framboises et les groseilles à maquereau

COMMERCIAL

SUSPENSION



ATTENTION

POISON



ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 28011 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Pyriméthanil 400 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035% et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009% et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003% à titre d'agents de conservation.

Avertissement, contient l'allergène sulfites.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence suivant :
1-800-334-7577 (24 heures par jour).

FONGICIDE SCALA^(MD) SC

Table des matières :

Section numéro :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Le produit	1
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Précautions, vêtements et équipement protecteurs, et restriction concernant le retour dans la zone traitée	2
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	3
	Mises en garde environnementales	4
	Entreposage	5
	Élimination	6
MODE D'EMPLOI	Directives d'application et précautions	7
	Cultures, maladies, doses et périodes d'application, usages limités	8
	Gestion de la résistance	9
	Instructions de mélange	10
	Délais d'attente avant la récolte	11
	Avis	12

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Le produit

LE PRODUIT:

SCALA^(MD) SC est un fongicide systémique foliaire efficace pour supprimer certaines maladies dans les cultures suivantes : pommes de terre, raisins, fruits à pépins, fraises, légumes bulbes, tomates de grande culture, le ginseng, bleuets en corymbe et nains, framboises et groseilles à maquereau.

Le FONGICIDE SCALA SC s'avère plus efficace dans le cadre d'un programme de traitements préventifs.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Précautions, vêtements et équipement protecteurs, et restriction concernant le retour dans la zone traitée

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Nocif en cas d'inhalation. Éviter d'inhaler/de respirer le brouillard.
- Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Lorsqu'il est appliqué avec un produit d'association, lire et respecter les modes d'emploi des différentes étiquettes, y compris les doses, les restrictions et les limites en matière de pâturage de chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les plus rigoureuses des précautions énoncées sur les deux étiquettes en matière de mélange, de chargement et d'application.
- Procéder à l'application seulement lorsque le risque de dérive dans les zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles, parcs) est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'épandage et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.
- Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements de l'applicateur séparément des autres vêtements.
- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

- Durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des bottes, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.

- Les applicateurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes.

RESTRICTION CONCERNANT LE RETOUR DANS LA ZONE TRAITÉE :

- NE PAS retourner dans les champs traités dans les 12 heures suivant l'application.
- Pour les fruits à pépins et les légumes bulbes, NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traitées dans les 24 heures suivant l'application, pour effectuer l'éclaircissage manuel.
- Pour les vignes, NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traitées dans les 24 heures suivant l'application, pour effectuer l'arcure, l'annélation, le tuteurage, le palissage, l'émondage, le ciselage et l'effeuillage.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes. Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Bayer CropScience, au numéro sans frais 1-800-334-7577.

Section 4 : Mises en garde environnementales

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

- Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer sur les terrains avec une pente modérée à prononcée, les sols compactés ou à texture fine comme l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.
- La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.
- NE PAS appliquer ce produit en utilisant quelque type de système d'irrigation que ce soit.

Section 5 : Entreposage

ENTREPOSAGE :

- Ne pas contaminer l'eau et la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination.
- NE PEUT PAS ÊTRE ENTREPOSÉ SOUS LE POINT DE CONGÉLATION.
- Si le produit est entreposé depuis 1 an ou plus, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des aliments pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer le produit dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie, de fuite ou de contenants abîmés, composer sans frais le 1-800-334-7577.

Section 6 : Élimination

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou le détaillant à l'intention de l'utilisateur :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants non-retournables:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, **NON PAS SUR LA CULTURE**, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Il faut également respecter les zones tampons indiquées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 7 : Directives d'application et précautions

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION :

La couverture intégrale de toutes les parties de la plante à protéger est essentielle pour obtenir une bonne suppression de la maladie. Utiliser un volume d'eau et une pression de pulvérisation suffisants pour assurer une couverture complète et uniforme en vue d'une suppression optimale de la maladie.

Cultures fruitières : Appliquer le FONGICIDE SCALA SC dans un volume de pulvérisation d'au moins 1 000 L/ha.

Cultures maraîchères : Appliquer le FONGICIDE SCALA SC dans un volume de pulvérisation d'au moins 300 L/ha pour l'application terrestre et d'au moins 35 L/ha pour l'application aérienne.

PRÉCAUTIONS EN MATIÈRE D'APPLICATION :

NE PAS appliquer plus de 6 L/ha de FONGICIDE SCALA SC au cours de la même saison de croissance. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

Application par pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par pulvérisateur pneumatique: **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté du vent.

Application aérienne: **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** épandre lorsque la vitesse du vent dépasse les 16 km/h à hauteur de vol au point d'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre le FONGICIDE SCALA SC seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'épandage aérien :

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Appliquer le produit uniquement lorsque le potentiel de dérive vers les zones d'habitations ou d'activités humaines telles que les maisons, chalets, écoles et espaces récréatifs est minimal. La vitesse et la direction du vent, des inversions de température, l'équipement pour l'application et les réglages du pulvérisateur doivent entrer en ligne de compte.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire – Épandage aérien :

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Précautions relatives au produit – Épandage aérien :

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir ce produit. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-238-6847 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province.

Zones tampons :

Les méthodes ou équipement de pulvérisation suivants **NE** nécessitent **PAS** de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé. Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure la plus rapprochée sous le vent des habitats aquatiques sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection des habitats d'eau douce dont la profondeur est :	
			< 1 m	> 1 m
Pulvérisateur agricole	Pommes de terre, fraises, légumes bulbes, tomates de grande culture, ginseng, bleuets nains		1	1
Pulvérisateur pneumatique	Fruits à pépins	Début du stades de croissance	15	1
		Fin du stade de croissance	5	1
	Raisins, groseilles à maquereau, framboises et bleuets en corymbe	Début du stades de croissance	20	1
		Fin du stade de croissance	10	1
Application aérienne	Pommes de terre	Aéronef à voilure fixe et à voilure tournante	10	1

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association, respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et utiliser la catégorie de pulvérisation à plus grosses gouttelettes (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits du mélange en cuve.

RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES :

Les cultures indiquées sur cette étiquette peuvent utilisées en rotation n'importe quand après la dernière application de FONGICIDE SCALA SC. Ne pas faire la rotation à d'autres cultures dans les 30 jours suivant la dernière application de FONGICIDE SCALA SC.

Section 8 : Cultures, maladies, doses et périodes d'application

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Fruits à pépins Pommes Pomme Cenelle Poires Poire asiatique Coing	Tavelure du Poirier (<i>Venturia pirina</i>) Tavelure du Pommier (<i>Venturia inaequalis</i>)	<u>FONGICIDE SCALA SC appliqué seul</u> Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 0,75 à 1 L/ha. Utiliser la dose la plus élevée en cas de forte infestation. Respecter cette dose dans les applications de solutions concentrées ou diluées. Faire un maximum de 4 applications pour la tavelure seule.	Appliquer au début de la saison à intervalles de 7 à 12 jours, de la pointe verte au stade du calice. Pour la suppression de la tavelure, ne pas appliquer après la floraison. DAAR de 14 jours pour les pommes, pomme et cenelle. DAAR de 72 jours pour les poires, poire asiatique et coing. Appliquer par voie terrestre seulement.
Pommes	Tavelure du pommier (<i>Venturia inaequalis</i>)	<u>FONGICIDE SCALA SC appliqué dans un mélange en cuve avec le fongicide DITHANE DG Rainshield NT:</u> Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 750 mL/ha, plus le fongicide DITHANE DG Rainshield NT à raison de 3 kg/ha. Lire et suivre toutes les précautions précisées sur l'étiquette du fongicide DITHANE DG Rainshield NT. Faire un maximum de 4 applications par saison.	Appliquer au début de la saison à intervalles de 7 à 12 jours, de la pointe verte au stade du calice. Pour la suppression de la tavelure, ne pas appliquer après la floraison. DAAR de 45 jours. Appliquer par voie terrestre seulement.
Pommes	Maladies d'entreposage : Pour la suppression du Botrytis. Pour la répression du Penicillium.	<u>FONGICIDE SCALA SC appliqué seul.</u> Faire une seule application de FONGICIDE SCALA SC à raison de 1,5 - 2 L/ha. Utiliser la dose la plus élevée en cas d'antécédents de forte infestation dans le verger ou en entreposage.	Appliquer 2 semaines avant la récolte. DAAR de 14 jours. Appliquer par voie terrestre seulement.

Raisins	Moississure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	<p><u>FONGICIDE SCALA SC appliqué seul.</u> Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 2 L/ha. À la section 9, s'assurer que les recommandations en matière de gestion de la résistance au <i>Botrytis</i> sont suivies.</p>	<p>Débuter les applications au début de la floraison, au besoin, puis faire des applications entre le moment où les raisins se touchent et la formation complète de la grappe. On peut également faire une application entre le stade du mûrissement et jusqu'à la récolte lorsqu'il pleut souvent (ce qui favorise l'infection) ou lorsque les signes d'infection sont évidents. Une couverture intégrale des grappes est essentielle. Faire les applications à intervalles d'au moins 7 jours. Faire un maximum de 3 applications par saison de croissance. DAAR de 7 jours.</p> <p>Appliquer par voie terrestre seulement.</p>
Groseille à maquereau	Moississure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	<p><u>FONGICIDE SCALA SC appliqué seul.</u> Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 2 L/ha. À la section 9, s'assurer que les recommandations en matière de gestion de la résistance au <i>Botrytis</i> sont suivies.</p>	<p>Débuter les applications à des fins préventives. Appliquer la première application au début de la floraison, et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 10 jours.</p> <p>Faire un maximum de 3 applications par saison de croissance. À la section 9, s'assurer que les recommandations en matière de gestion de la résistance au <i>Botrytis</i> sont suivies.</p> <p>DAAR de 7 jours Appliquer par voie terrestre seulement.</p>

<p>Bleuet en corymbe</p> <p>Framboise</p>	<p>Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)</p>	<p><u>FONGICIDE SCALA SC appliqué seul.</u> Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 2 L/ha. À la section 9, s'assurer que les recommandations en matière de gestion de la résistance au <i>Botrytis</i> sont suivies.</p>	<p>Débuter les applications à des fins préventives. Appliquer la première application au début de la floraison, et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 10 jours.</p> <p>Faire un maximum de 2 applications par saison de croissance. À la section 9, s'assurer que les recommandations en matière de gestion de la résistance au <i>Botrytis</i> sont suivies.</p> <p>DAAR de 0 jours Appliquer par voie terrestre seulement.</p>
<p>Fraises</p> <p>Bleuets nains</p>	<p>Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)</p>	<p><u>FONGICIDE SCALA SC appliqué seul.</u> Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 2 L/ha. À la section 9, s'assurer que les recommandations en matière de gestion de la résistance au <i>Botrytis</i> sont suivies.</p>	<p>Faire la première application au stade du bouton blanc (préfloraison) et répéter les traitements au besoin à intervalles de 7 à 10 jours. Faire un maximum de 3 applications par saison de croissance. DAAR de 1 jour. Appliquer par voie terrestre seulement.</p>
<p>Pommes de terre</p>	<p>Brûlure alternarienne</p>	<p><u>FONGICIDE SCALA SC appliqué dans un mélange en cuve avec BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE.</u></p> <p>Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 750 mL/ha, plus BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE selon le mode d'emploi sur l'étiquette de BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE.</p>	<p>Appliquer lorsque les plants ont de 15 à 20 cm de haut ou lorsque les conditions climatiques favorisent le développement de la maladie. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 14 jours, ou au besoin pour maintenir la suppression de la maladie. En cas de forte infestation, utiliser l'intervalle de 7 jours, qui constitue l'intervalle minimum. S'assurer que la zone à traiter soit couverte uniformément. Faire un maximum de 3 applications par saison de croissance. DAAR de 7 jours.</p> <p>Appliquer par voie terrestre ou aérienne.</p>

Tomates de grande culture	<p>Alternariose</p> <p>Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)</p>		<p>Appliquer seulement dans un mélange en cuve avec BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE. Appliquer lorsque les plants ont de 15 à 20 cm de haut ou lorsque les conditions climatiques favorisent le développement de la maladie. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 14 jours, ou au besoin pour maintenir la suppression de la maladie. En cas de forte infestation, utiliser l'intervalle de 7 jours, qui constitue l'intervalle minimum. S'assurer que la zone à traiter soit couverte uniformément. Ne pas appliquer plus de 3,75 L de FONGICIDE SCALA SC par hectare par saison de croissance. Consulter l'étiquette de BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE pour connaître le nombre maximal d'applications par an sur des tomates de grande culture. DAAR de 1 jour. Appliquer par voie terrestre seulement.</p>
Cultures du groupe 3-07 (légumes bulbes)*	<p>Brûlure de la feuille (<i>B. squamosa</i>, <i>B. cinerea</i>)</p> <p>Tache pourpre (<i>Alternaria porri</i>)</p> <p>Pourriture du col (<i>B. allii</i>)</p>	<p><u>FONGICIDE SCALA SC appliqué seul.</u> Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 2 L/ha.</p> <p>Pour la brûlure de la feuille sur les oignons seulement : <u>FONGICIDE SCALA SC appliqué dans un mélange en cuve avec BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE.</u> Appliquer le FONGICIDE SCALA SC à raison de 1 L/ha (400 g m.a./ha) mélangé en cuve avec BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE aux doses indiquées sur l'étiquette.</p>	<p>Débuter les applications avant l'apparition de la maladie, qui survient habituellement par temps humide ou lorsqu'il pleut ou que les rosées sont abondantes, du début juin jusque après la mi-juin. Poursuivre les applications à intervalles de 7 à 14 jours. Ne pas appliquer plus de 6 L de FONGICIDE SCALA SC par hectare par saison de croissance. DAAR de 7 jours. Appliquer par voie terrestre seulement.</p>

*CULTURES DU SOUS-GROUPE 3-07A – Oignons, bulbes :

Oignon (bulbe; patate, bulbe; de Chine, bulbe; perle)

Ail (bulbe; d'Orient, bulbe; rocambole, bulbe)

Échalote (bulbe)

Hémérocalle (bulbe)

Fritillaire (bulbe)

Lis (bulbe)

et cultivars, les variétés, et/ou les hybrides d'entre ceux-ci.

CULTURES DU SOUS-GROUPE 3-07B – Oignons verts :

Oignon (vert; Ciboule, feuilles; 'Beltsville bunching'; frais; Ail chinois; Rocambole, bulbilles)

Ciboulette (feuilles fraîches; chinoise, feuilles fraîches)

Échalote (feuilles fraîches)

Fritillaire (feuilles fraîches)

Poireau

Ail penché

Ail des bois

Hosta « Elegans »

Kurrat

et cultivars, les variétés, et/ou les hybrides d'entre ceux-ci.

USAGES LIMITÉS

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ (CI-DESSOUS) : Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrits dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétale. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

GRANDES CULTURES :

CULTURE	MALADIE	DOSE	PÉRIODE D'APPLICATION
Ginseng	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria panax</i>) Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	2,0 L/ha	Pour des résultats optimaux, commencer les applications dès que les conditions des cultures et/ou de l'environnement favorisent le développement de la maladie. Les applications doivent être faites à intervalles d'au moins 7 jours selon le degré d'infestation de la maladie. Faire un maximum de 3 applications. Pour <i>Botrytis cinerea</i> un maximum de 2 à 3 applications peuvent être faites en fonction des recommandations sur la gestion de la résistance décrites à la section 9. S'assurer que les recommandations en matière de la gestion de la résistance sont suivies. DAAR de 30 jours. Appliquer par voie terrestre seulement.

Section 9 : Gestion de la résistance

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, FONGICIDE SCALA SC contient un fongicide du Groupe 9. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au FONGICIDE SCALA SC et à d'autres fongicides du Groupe 9. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le FONGICIDE SCALA SC ou les fongicides du même groupe 9 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Pour la suppression du *Botrytis*, suivre les directives du Fongicide Resistance Action Committee (FRAC) :
 - Toujours alterner les applications du FONGICIDE SCALA SC ou d'autres fongicides du Groupe 9 avec des applications de fongicides présentant un mode d'action différent (fongicides d'un autre Groupe).
 - Lorsque de 3 à 6 traitements contre le *Botrytis* sont effectués par culture et par saison, on recommande un maximum de 2 applications de FONGICIDE SCALA SC ou d'un autre fongicide du Groupe 9. Lorsqu'au moins 7 traitements contre le *Botrytis* sont effectués par culture et par saison, on recommande un maximum de 3 applications du FONGICIDE SCALA SC ou d'un autre fongicide du Groupe 9.
- Éviter de faire des applications successives du FONGICIDE SCALA SC ou d'autres fongicides du Groupe 9 au cours d'une saison. Faire la rotation avec des fongicides affichant un mode d'action différent.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer en présence d'une baisse possible de sensibilité à FONGICIDE SCALA SC chez l'agent pathogène. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec des représentants de Bayer au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.com.

Section 10 : Instructions de mélange

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

Le FONGICIDE SCALA SC doit être appliqué avec un équipement propre convenablement étalonné.

Avant de verser le FONGICIDE SCALA SC dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que le réservoir est parfaitement propre.

- Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.
- Verser la quantité requise de FONGICIDE SCALA SC dans l'eau et continuer de remplir d'eau jusqu'à l'obtention du volume total requis.
- Maintenir l'agitation pendant le mélange et la pulvérisation.
- Dans le cadre d'un mélange en cuve avec BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE pour application sur les pommes de terre, suivre le mode d'emploi de BRAVO ZN FONGICIDE AGRICOLE.

Section 11 : Délais d'attente avant la récolte (DAAR)

- Délais d'attente avant la récolte :

Pommes, pommettes, cenelles	14 jours
Poires, poire asiatique, coings	72 jours
Légumes bulbes	7 jours
Ginseng	30 jours
Raisins, groseille à maquereau	7 jours
Pommes de terre	7 jours
Fraises, bleuet nain	1 jour
Bleuet en corymbe, framboise	0 jours
Tomates (de grande culture)	1 jour

Section 12 : Avis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SCALA est une marque déposée de Bayer.
Tous les autres produits indiqués sont des marques déposées de leurs entreprises respectives.

190806